



Cour supérieure du Québec

Année judiciaire 2024-2025 / District de Québec

Chambre de pratique familiale

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h à 16 h 30	Temps réservé / causes contestées ¹	Temps réservé / causes contestées ¹	Temps réservé / causes contestées ¹ Demandes d'ordonnance de sauvegarde, d'expertise psychosociale et de courte durée (30 minutes ou moins) ¹	Temps réservé / causes contestées ¹ Demandes conjointes de parties non représentées ²⁻³	Temps réservé / causes contestées ¹ Demandes d'ordonnance de sauvegarde, d'expertise psychosociale et de courte durée (30 minutes ou moins) ¹
10 h			Demandes à la juge en chef associée ³		
13 h	Appel du rôle G.S. ⁴	Appel du rôle G.S. ⁴	Appel du rôle G.S. ⁴	Appel du rôle G.S. ⁴	Appel du rôle G.S. ⁴
14 h à 16h30			Défaut ²⁻³	Gestion ³	Défaut ²⁻³ et demandes de prolongation de délai, d'être relevé du défaut et en suspension d'instance ³
15 h				Heure limite pour le dépôt des avis de gestion et des demandes de prolongation de délai	

IMPORTANT :

- Le **mode d'audience** (en présence ou virtuel) est déterminé par le Tribunal et indiqué au rôle annoté.
- Pour **réserver du temps** en pratique familiale, appeler le mercredi entre 13 h 30 et 16 h 30, au 418 649-3506, poste 42283.
- Les **défauts** doivent être notés à l'appel du rôle téléphonique et constatés lors de l'appel du dossier un mercredi ou un vendredi.

¹ Le rôle annoté est disponible à l'adresse <https://coursuperieureduquebec.ca/> sous Rôles de la cour et audience virtuelle/ Rôles annotés.

² Pour réserver une plage horaire, transmettre trois dates à reservation-telephonique.greffe-civil@justice.gouv.qc.ca. Aucun rôle annoté n'est diffusé.

³ En virtuel, par TEAMS, le lien pour vous connecter vous est envoyé par le tribunal.

⁴ Par conférence téléphonique à 12 h 55 : appeler au 581 319-2194 ou 1 833 450-1741, conférence 800086996#.